

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 1<sup>er</sup> JUIN 2010.**

**Présents** : Tous les membres en exercice à l'exception de Christophe GILLES, pouvoir à Philippe LEMAITRE.

**Secrétaire** : Véronique OLIVIER.

Le Conseil Municipal :

- Autorise M. le Maire à régler les factures du vin d'honneur qui sera servi le 25 juillet, jour de la fête Saint Germain
- Accepte de financer le spectacle « la légende du Mont Saint Michel » qui sera joué le 29 juillet par la troupe du « Théâtre en partance » pour un coût de 400€
- décide de faire une enquête publique pour la cession d'une partie du chemin communal situé à Salnel devant la propriété de Monsieur et Madame DUCHENE
- Approuve le nouveau bail de chasse entre la commune et la société de chasse
- N'émet aucune objection au projet de PLU de la commune de Créances
- Décide de recruter Olivier LENOEL en tant qu'agent d'entretien à compter du 14 juin 2010 en CDD, puis en CAE au 1<sup>er</sup> août 2010 pour 6 mois renouvelable une fois
- Accepte la modification des statuts de la communauté de communes du canton de Lessay
- Décide de porter le montant de la participation des communes d'Angoville sur Ay et de Bretteville sur Ay pour les enfants fréquentant l'école de Saint Germain sur Ay à 185 €
- Accepte le devis de l'entreprise NAVARRE d'un montant de 4 531.40 € pour la réfection de la toiture nord de l'église
- Prend connaissance de la carte des sites de développement éolien potentiels et s'y oppose par 12 voix contre, 2 abstentions et 1 voix pour, pour la zone de Saint Germain sur Ay/ Bretteville sur Ay
- Autorise Monsieur le Maire à régler les factures du vin d'honneur servi pour le départ en retraite de l'ADMR de Madame Annick ERNOUF
- Décide de ne pas utiliser son DPU pour les parcelles AS 66, AC360, AR 162, AP 97 et 98 et AC 111

Vu par Nous, Maire de la Commune de Saint-Germain-sur-Ay pour être affiché le 7 juillet 2010 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

**A SAINT GERMAIN SUR AY, le 7 juillet 2010.**

LE MAIRE.